



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2734

Texte de la question

### CHIFFRES DU CHÔMAGE ET CONTRATS UNIQUES D'INSERTION

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Decool, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Jean-Pierre Decool. Monsieur le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, selon les statistiques publiées vendredi dernier par Pôle emploi et la DARES, le nombre de personnes n'exerçant aucune activité a diminué de manière significative en octobre : plus de 20 000 demandeurs d'emplois en moins, soit une baisse de 0,8 %.

M. Maxime Gremetz. C'est parce que Xavier Bertrand est arrivé !

M. Jean-Pierre Decool. Toutes catégories confondues, cela représente près de 14 000 chômeurs de moins en France, soit une baisse de 0,3 %.

C'est donc la première fois, depuis le début de la crise en 2008, que le nombre de demandeurs d'emploi des trois premières catégories diminue.

M. Jean-Pierre Brard. C'est trois fois rien ! Nigaud, va !

M. Jean-Pierre Decool. Cette tendance constitue un signe très encourageant pour l'évolution du marché du travail dans les prochains mois, et nous devons souligner la détermination du gouvernement de François Fillon à soutenir l'économie et l'emploi dans cette période de crise majeure que nous traversons encore.

M. Jean Glavany. Ils en ont besoin !

M. Jean-Pierre Decool. Représentant d'un secteur touché par la fermeture de plusieurs entreprises, je peux témoigner du fait que les élus locaux s'inquiètent toujours du risque de disparition de nombreuses possibilités d'emploi et d'insertion pour les personnes les plus fragiles.

Dans un contexte budgétaire contraint, la participation de l'État au contrat unique d'insertion doit passer de 90 % à 70 % du SMIC horaire brut. Le ministre du budget a annoncé, il y a peu, que le nombre d'emplois aidés devait passer de 400 000 à 340 000 l'année prochaine, ce qui demeure, malgré tout, l'effort le plus important jamais réalisé par l'État en la matière.

Monsieur le ministre, pouvez-vous nous indiquer quelles sont les différentes mesures qu'entend prendre le Gouvernement afin de renforcer sa politique de l'emploi en cette période, et plus particulièrement en faveur des personnes les plus en difficulté sur le marché du travail ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Xavier Bertrand, ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur Jean-Pierre Decool, en effet, le chiffre du mois d'octobre est particulièrement encourageant : ...

M. Christian Eckert. Allez le dire sur le terrain !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...20 300 demandeurs d'emploi de moins, cela signifie que, dans 20 300 familles, un membre a retrouvé un emploi au mois d'octobre.

M. Jean-Pierre Brard. Et la grand-mère est contente !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Cela peut être aussi l'occasion d'une mobilisation renforcée pour remporter la bataille contre le chômage, en continuant à déployer les moyens engagés depuis des mois par le Gouvernement.

Cette mobilisation passe notamment par l'harmonisation du contrat de transition professionnelle avec la convention de reclassement professionnelle, afin de pouvoir la généraliser par la suite. Cette harmonisation

permettra déjà de clarifier les choses et de rendre les outils disponibles pour tous de la même façon.

Cette mobilisation suppose aussi de choisir l'alternance, sur laquelle nous travaillons avec Nadine Morano,...

M. Jean-Pierre Brard. Pas Morano, au secours !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. ...partant de l'idée suivante : quand un jeune apprend son métier à la fois à l'école et en entreprise, il a plus de chance de trouver un emploi ou de garder celui qu'il occupe déjà dans l'entreprise. Vous avez évoqué les contrats aidés, monsieur le député. Les crédits votés par l'Assemblée permettront d'en créer 340 000 l'an prochain, c'est-à-dire plus que le nombre de contrats existant en 2008, avant la crise. Nous pensons que certains demandeurs d'emploi ont besoin d'être rapprochés le plus possible du marché du travail, afin qu'ils puissent faire à nouveau des projets d'avenir.

Vous avez aussi parlé de l'engagement de l'État en faveur des chantiers d'insertion. Oui, cet engagement nécessaire sera maintenu.

Pour nos concitoyens, le marqueur de la sortie de crise sera la baisse du taux de chômage. C'est la priorité du Gouvernement. Nous y travaillerons dans les ministères mais également avec vous dans les régions, les départements et les circonscriptions,. Je vous remercie de votre soutien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Decool](#)

**Circonscription :** Nord (14<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2734

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er décembre 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2010